

Mandat d'autorisation de communication d'informations confidentielles pour le raccordement d'une installation photovoltaïque au réseau public de distribution d'électricité.

Résumé

Ce document est le modèle d'autorisation imposé par ESR pour le demandeur du raccordement d'un site, nommément désigné ou situé dans une zone définie, au réseau public de distribution d'électricité dont ESR est le gestionnaire.

Cette autorisation permet à la personne autorisée d'effectuer, au nom et pour le compte de l'utilisateur, la demande de raccordement du site considéré de l'utilisateur, et d'accéder aux informations lui permettant de suivre l'avancement de ladite demande.

Cette autorisation doit être produite, par la personne autorisée, à ESR, sur toute la demande de sa part, dans un délai de deux semaines.

VERSION	Date de la version	NATURE DE LA MODIFICATION
V0	29 janvier 2010	Création du document

**Mandant d'autorisation de communication d'informations confidentielles pour le
raccordement d'une installation photovoltaïque au réseau public de distribution d'électricité.**

Par le présent courrier, je soussigné(e),

M. ou Mme (nom et prénom).....
Domicilié(e) à adresse suivante :
Code postal : Commune :

OU

La société (dénomination et forme sociale) :
Adresse :
Représentée par M. ou Mme.....
Titre / fonction :, dûment habilité(e) à cet effet.

Autorise,

La société (dénomination et forme sociale) :
Adresse :
représentée par M. ou Mme.....
Titre / fonction :, dûment habilité(e) à cet effet.

À effectuer, en mon nom et pour mon compte, les démarches suivantes :

- transmettre ma demande de raccordement du site, dont la désignation figure ci-après, à ESR, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité concerné.
- est à disposer auprès d'ESR, des informations relatives à l'avancement de ladite demande.

En considération du présent d'autorisation, le Mandataire pourra notamment demander auprès des services compétents d'ESR, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens du décret n°2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Nature et durée du mandat :

Le présent mandat d'autorisation est donné pour le site sites ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il prend fin lors de la mise à disposition par ESR des ouvrages de raccordement de ce site.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandant (Nom, Prénom)
(Lieu, date et cachet éventuel)

Le Mandataire (Nom)
(Lieu, date et cachet)